

Conseil Municipal

Le lundi 2 juillet 2018, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle. MM., AUDIOT Francis, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc et REMANJON Patrice.

Absents excusés : Mme CHARPENTIER Céline et M. NOUAT Christian.

Absents excusés ayant délégué pouvoir : M. ASSADET Alain (*ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile*), M. PHILIPPE Narcisse (*ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie*)

Secrétaire de séance : M. FERRIERE Laurent.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE : le Receveur Municipal présent à cette séance, présente la situation financière de la Commune et fait part des différents ratios calculés pour l'année 2017 avec une comparaison des montants par habitant pour la commune, le département, la région et au niveau national. Ces ratios sont très acceptables. Les divers projets futurs sont évoqués avec les différents modes de financements possibles.

RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC – PROPOSITIONS SDE18 : le Syndicat d'Energie du Cher a fait parvenir un devis concernant la réfection et la mise aux normes du réseau d'éclairage public route de Bourges. De même des devis détaillés sont parvenus en mairie concernant les hameaux de Davet et de Montouraine. Le Conseil Municipal prend connaissance de ces propositions mais, au regard des coûts élevés, décide d'attendre une prochaine réunion pour donner ou non un accord pour la réalisation de ces travaux.

TRAVAUX DE VOIRIE 2018 : les travaux de voirie divers (prévus en 2017) sont terminés à savoir ; curage de fossés, réfection voies communales diverses : des Augerats aux Sauces (en partie) Les Gobains – Le Portail, entrées de la place du haut etc...

Par ailleurs une estimation est parvenue pour la réfection de la rue de Fontbertrange et sera étudiée plu précisément en septembre. Le projet de réfection de la route des Aix sera revu en septembre et des devis seront demandés pour la réfection de la canalisation des eaux pluviales dans la première moitié ou partie haute de cette rue.

Suite à la concertation avec les riverains, la circulation sur la voie communale n° 8, entre les Augerats et les Coteaux pourrait être modifiée et l'ajout de stop sur cette voie principale au profit des routes menant au hameau les Carèmes ainsi que celle menant au hameau Les Sauces sera peut-être envisagé.

ACHAT D'UN IMMEUBLE : le Maire rappelle les accords convenus lors de la dernière réunion du 4 juin relatif au projet d'acquisition d'un immeuble à côté de la résidence Louis Jouannin en vue de la création d'une maison médicale. Une offre a été reçue et le Conseil Municipal accepte cette dernière au prix annoncé. Le point est fait sur les divers réseaux à proximité. Le Maire indique également qu'il a été visité des structures identiques dans deux autres communes. Les moyens de financement de ce projet seront étudiés.

SECURISATION CIRCULATION ROUTE DE BOURGES : il est rappelé au Conseil Municipal l'actuel projet de sécurisation de la route de Bourges avec l'expérimentation du futur tracé en service depuis le 11 juin. Dans un premier temps, une enquête sera faite auprès des riverains afin de connaître l'avis de chacun sur ce projet. Dans un second temps, quelques modifications seront apportées au tracé actuel pour accroître la sécurité des usagers. Un état sera donc produit et porté à la connaissance de l'agence Cher – Ingénierie des Territoires auprès du Département du Cher à la rentrée prochaine.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE : l'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse propose un nouveau règlement intérieur de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire avec la modification des horaires ainsi que celle des tarifs. Le Conseil Municipal valide ce nouveau règlement intérieur qui entrera en vigueur dès la rentrée. Le Centre de Loisirs ouvrira ses portes dès lundi 9 juillet et l'équipe technique sera réquisitionnée vendredi soir après 16 h 00 pour assurer l'aménagement des locaux scolaires à cet effet.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : l'adjointe chargée des animations et des associations propose la distribution d'un flyer annonçant le programme des festivités du 14 juillet dans chaque foyer par chaque membre du Conseil Municipal.

DELEGUES SUPPLEANTS : Le Conseil Municipal, après la démission de Mme FONTAINE Dorothée décide d'élire Mme LAUGERAT Odile membre suppléant du Syndicat du Pays de Bourges et Mme BARDELOT Nicole membre suppléant du SIRDAB.

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES : le Maire informe le Conseil Municipal qu'une antenne Orange viendra compléter celles déjà en place au Château d'eau, à compter du 1^{er} janvier 2019 permettant ainsi une meilleure couverture de téléphonie mobile.

Une estimation des terrains communaux de Bonnefond et de l'Echaudement sera demandée.

Des délégués sont désignés pour participer aux éventuels jurys de concours communaux de maisons fleuries des autres communes.

Séance levée à 23 h 20.